Table des matières

Gestion des paiements sur place 3
Principe général 3
Moyens de paiement disponibles 3
Chèques, espèces 4
Virements 4
Option Cagnotte 4
Paiement sur place par carte bancaire 6
Paiement en ligne par carte bancaire 6

Gestion des paiements sur place

Principe général

La gestion des paiements dans Cagette.net se fait dans une logique de “compte client” avec un solde par client, comme dans un système comptable.

L'idée est que chaque commande ou paiement du client donne lieu à la création d'une opération positive ou négative sur le compte du client : Une commande créé un débit sur le compte du client (il est redevable de telle somme) et le paiement d'une commande créé un crédit sur son compte.

Votre objectif en tant qu'administrateur de Marché sera de **maintenir des soldes à zéro** avec vos clients. Un solde à zéro veut dire que le client n'a pas de dettes envers le Marché, et que le Marché n'a pas de dette envers ce client.

Si le solde du client est positif, cela veut dire qu'il a de l'argent en réserve auprès du Marché (“un avoir” issu d'un trop payé, ou juste pour provisionner en avance son compte).

Si le solde du client est négatif, cela veut dire qu'il doit de l'argent au Marché.

Sur la page CLIENTS, un bouton “Solde des clients” permet d'avoir une vue d'ensemble des soldes des clients de votre Marché.

Moyens de paiement disponibles

Une fois les paiements activés, vous pouvez accéder à l'onglet MOYENS de PAIEMENT sur la page PARAMETRES pour vous permettre de sélectionner les moyens de paiements que vous souhaitez proposer à vos adhérents :

- Chèques
- Liquide
- Virements
- Paiement par carte bancaire sur place (si vous avez un terminal de paiement)
- Paiement en ligne par carte bancaire

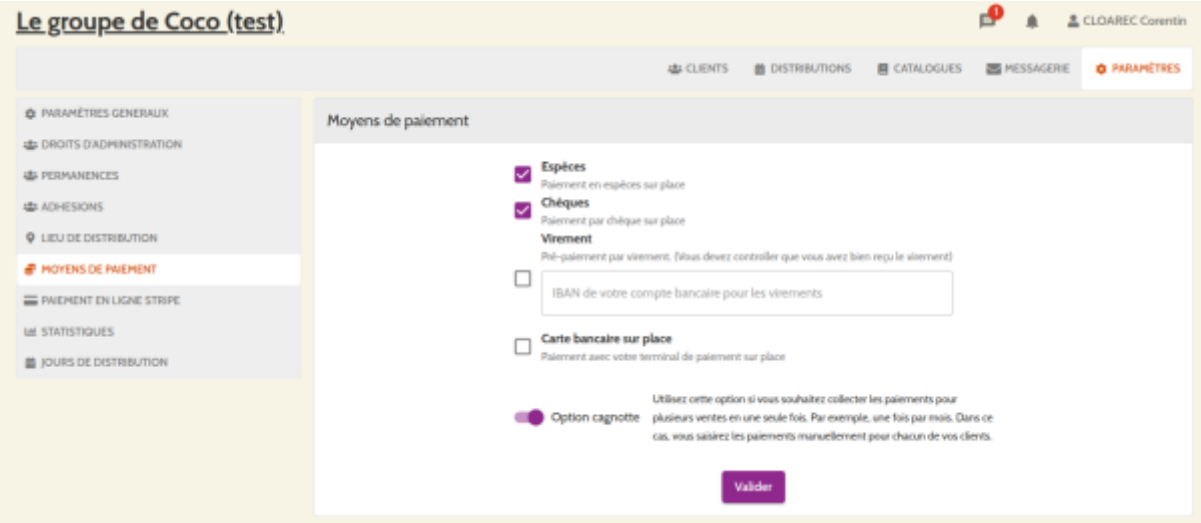

Chèques, espèces

En sélectionnant ces options, les clients pourront choisir de payer par chèque ou espèces au moment de récupération de leur panier.

Côté administrateur, si vous avez sélectionné les deux options, vous devrez sélectionner le moyen de paiement choisi par le client pour vérifier votre caisse de fin de distribution sur la page ENCAISSEMENTS.

Virements

Vous pouvez proposer à vos clients de vous faire un virement. Il vous faut alors renseigner votre IBAN dans la page des paramètres. Celui-ci sera communiqué sur la page de validation de commande du client, ainsi que dans l'e-mail récapitulatif qu'il reçoit suite à sa commande. Le client dispose également d'une référence à reporter sur son virement afin de vous faciliter la recherche. Cette référence est composée de la date de distribution et du numéro d'identification de la Cagette.

Côté administrateur de marché, il vous faut contrôler avant la distribution si les virements ont bien été réalisés avant la distribution, et rappeler aux clients ne l'ayant pas réalisé de le faire le cas échant.

Option Cagnotte

Si vous souhaitez collecter les paiements pour plusieurs ventes une une fois, vous pouvez activer l'option Cagnotte sur cette même page. Ce système est adapté par exemple lorsque vous n'êtes pas présent sur place lors d'une distribution, ou tout simplement que vous préférez réduire les opérations financières avec vos clients de confiance pour ne leur proposer qu'un paiement mensuel.

Habituellement, lorsque vous validez une distribution et que vous cliquez sur un panier, vous trouvez après le détail de la commande un encart “Paiement” dans lequel vous avez une ligne de paiement correspond au montant du panier. Vous devez alors sélectionner le moyen de paiement choisi par votre client (espèce, chèque…) pour effacer la dette du client. Avec l'option Cagnotte activée, le système de validation des paniers ne génèrera pas de paiement par défaut au client, permettant à

l'administrateur de renseigner manuellement un montant correspondant à la régularisation faite au moment de son choix.

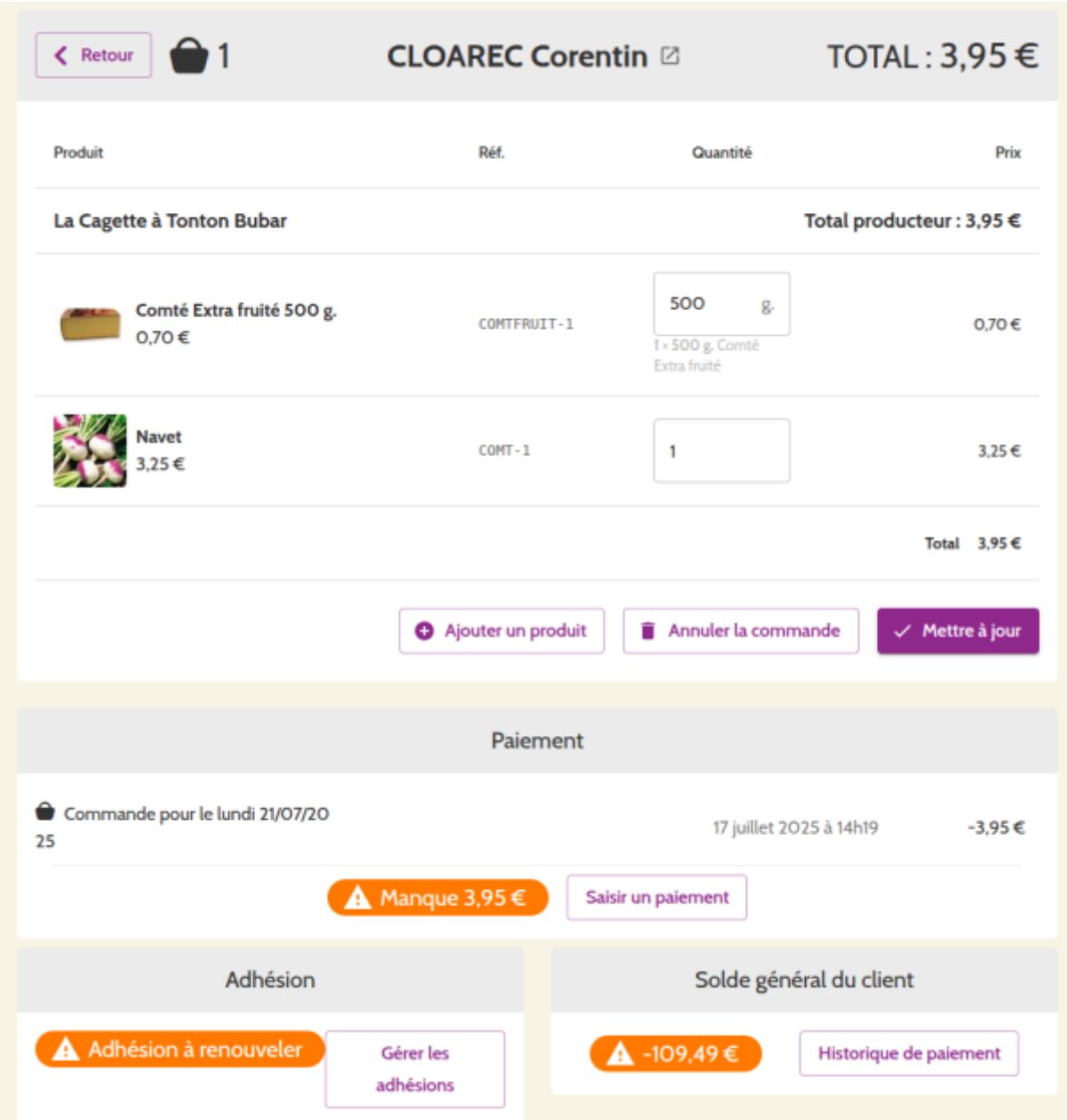

De son côté, le client sera notifié à la validation de sa commande que le marché est en mode cagnotte, et que l'administrateur devra se rapprocher du client pour lui préciser les conditions de règlement. Charge à vous donc d'être alerte lorsqu'un nouveau client commande (une étoile est indiquée à côté de son nom dans l'interface de validation des commandes).

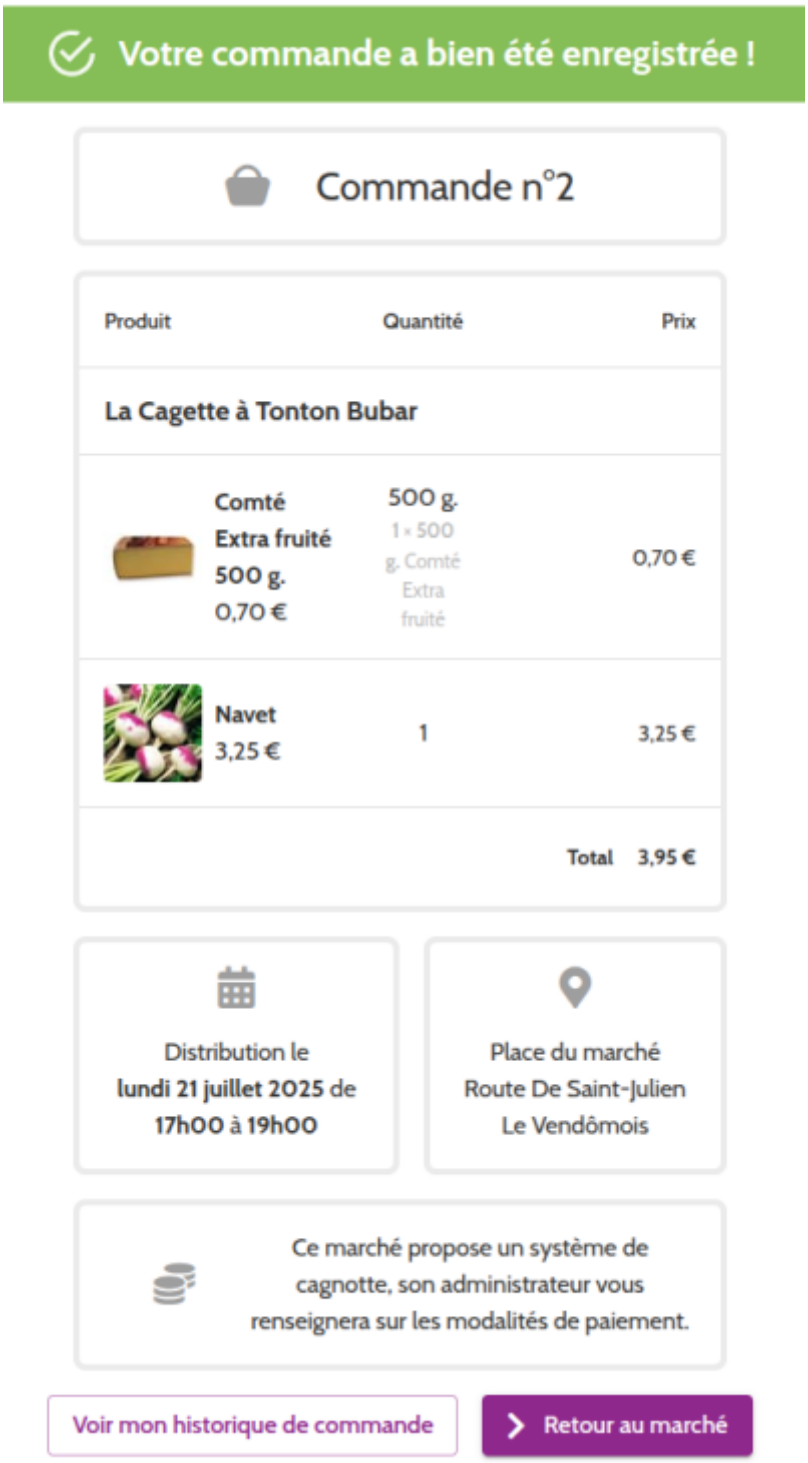

Paiement sur place par carte bancaire

Si vous disposez d'un terminal de paiement électronique (TPE) sur votre lieu de distribution, vous pouvez enregistrer désormais ce type de paiement.

Paiement en ligne par carte bancaire

Ce mode de paiement est automatiquement traité et ne nécessite pas d'action de la part du

coordinateur comme les virements, le liquide ou les chèques.

Vous pourrez trouver les informations utiles sur la page suivante : Paiement en ligne multi-producteurs

From:
https://wiki.cagette.net/ - **Documentation Cagette.net**

Permanent link:
https://wiki.cagette.net/admin:admin_paiements

Last update: **2025/07/21 09:07**